

Nouveau règlement comptable : modernisation des états financiers

(ANC 2022-06 et 2023-03)

EXPERTISE

Objectifs

- Comprendre les évolutions réglementaires récentes (ANC 2022-06 et ANC 2023-03).
- Identifier les conséquences pratiques sur les états financiers.
- Savoir traiter les nouvelles définitions du résultat exceptionnel et des provisions exceptionnelles.
- Anticiper les impacts fiscaux et sociaux (participation, IS, présentation annexe).

Participants / Prérequis

Comptables, aides-comptables, collaborateurs en cabinet, responsables administratifs et financiers.
Prérequis : aucun.

THEMES TRAITES	
INTRODUCTION : <ul style="list-style-type: none">• Contexte et enjeux de la réforme.• Sources réglementaires : Code de commerce, PCG, ANC (2022-06 et 2023-03).• Objectifs de la modernisation.	Partie 3 – Suppression de la technique du transfert de charges : <ul style="list-style-type: none">• Principes et conséquences de la suppression.• Traitement des refacturations et impacts pratiques.
Partie 1 – Nouvelle définition du résultat exceptionnel : <ul style="list-style-type: none">• Notion d'événement majeur et inhabituel.• Reclassement entre résultat courant et exceptionnel.• Incidences sur l'analyse des comptes	Partie 4 – Incidences de la réforme sur les états financiers : <ul style="list-style-type: none">• Nomenclature des comptes et tableau de correspondance.• Présentation et nouvelles mentions de l'annexe.• Cas pratique d'adaptation des états financiers.
Partie 2 – Provisions exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none">• Provisions fiscales exceptionnelles : règles de comptabilisation et retraitements fiscaux.• Provisions pour risques et charges exceptionnelles : conditions de reconnaissance, exemples pratiques.• Impacts sur le résultat, l'annexe et la participation des salariés.	Partie 5 – Incidences de la réforme sur les états financiers : <ul style="list-style-type: none">• ANC 2023-05 sur les solutions informatiques.• Projet de règlement relatif au chiffre d'affaires.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects juridiques et techniques, les astuces et les points clés. Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Nouveau règlement comptable : modernisation des états financiers

(ANC 2022-06 et 2023-03)

EXPERTISE

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentiel, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentiel enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Philippe LIGUORI

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02
Aucun délai n'est requis.

Durée : ½ jour, soit 3h30.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : nous consulter

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en septembre 2025.